

Conférence de presse

Et voilà le Programme d'insertion et de réinsertion des détenus (Pird) !



Le bureau du Pird, dont le président Cyr Edzodzomo Obiang (c). A sa gauche, Ilona Mireille Akingame Nguema.



Un aperçu des journalistes présents à la conférence de presse.

FB.E.M
Libreville/Gabon

La structure nouvellement créée entend œuvrer à une meilleure socialisation du détenu une fois sa peine purgée. Ce, en lui offrant des "petites formations" mais surtout, en accompagnant sa réinsertion par l'octroi d'un gagne-pain, entre autres.

"UNE organisation à but non lucratif, qui entend donner un statut (social, NDLR) au détenu au sortir de la prison, afin de prévenir le fort risque de récidive". C'est ce à quoi entend servir le Programme d'insertion et de réinsertion des détenus (Pird), organisation non gouvernementale (ONG), qui a été présentée officiellement, lors d'une conférence de presse tenue par ses membres directeurs dans une habitation privée à l'ancienne Gare routière de Libreville.

"Le problème de réinsertion des détenus se pose avec acuité dans notre pays. Car il est regrettable de constater que, sur dix personnes ayant purgé leur peine, neuf au moins regagnent les geôles faute d'alternative à leur sortie de prison", a affirmé d'entrée le président fondateur de la structure naissante, Cyr Edzodzomo Obiang. "Ces manquements sont dus le plus souvent au rejet par la société de ces derniers (...), l'oisiveté ou le chômage pour certains", a ajouté ce dernier. Lequel fut lui-même, au passage, emprisonné pour trouble à l'ordre public pendant près d'un an en 2011. Donc, au fait des préoccupations qu'il dénonce. Et dans l'optique de renverser cette tendance, son équipe et lui entendent, avec le concours de toutes les bonnes volontés et notamment de l'Etat, axer leur combat sur trois principaux objectifs. D'abord, la formation des détenus dans les "petits métiers", assortie d'offres d'emploi de 6 à 12 mois au compte

de l'ONG, après leur réhabilitation. Puis, la mise en place d'une exploitation agricole dans chacune des neuf provinces du pays, "en vue d'offrir aux détenus et anciens prisonniers l'opportunité de participer au développement du Gabon à travers le Plan stratégique Gabon Emergent". Enfin, la création d'un "capital détenu". Lequel, selon Ilona Mireille Akingame Nguema, coordinatrice chargée du Tribunal, permettra au Pird de s'autofinancer, "afin de soutenir les projets futurs d'installations d'une menuiserie et d'une maçonnerie au sein de la prison centrale de Libreville, et bien d'autres". Un modèle qu'ils comptent exporter à la longue dans les prisons provinciales. L'ONG, soutient son fondateur, "dispose bel et bien des moyens de sa politique, sinon elle n'en serait pas à se présenter en ce jour". Le Pird, poursuivent ses membres, est présentement à sa phase de vulgarisation dans les milieux carcéraux et auprès d'anciens détenus, en vue d'un maximum d'adhésion. Il disposerait aussi d'ores et déjà d'attaches avec les principales structures en charge de la personne incarcérée au Gabon, à l'instar du ministère des Droits humains et de l'Égalité des chances, d'institutions internationales, mais surtout, du ministère de la Justice. Avec ce dernier, il entend travailler main dans la main au sujet d'un programme similaire de réinsertion de détenus au programme de leurs activités. La réalisation d'un tel arsenal de projets, même à moyen terme, permettrait, à n'en point douter, de résorber un temps soit peu, le phénomène de la délinquance dans notre pays. Mais aussi, "que le détenu ne soit plus perçu comme un paria, mais comme quelqu'un qui s'est égaré, et qui a besoin de notre soutien pour changer de comportement, et donc de vie", a conclu Cyr Edzodzomo Obiang.



Avis d'Appel d'Offres (AAO)
GABON

Programme de remise à niveau des infrastructures ferroviaires de la SETRAG (PRN)
Financement : SFI/PROPARCO/SETRAG
(AAO N°004-07-15-SFI-PRO-SET)

Objet : Fourniture de Ballast et d'agrégats pour la fabrication de traverses en Béton

- Le concessionnaire des chemins de fer Gabonais (SETRAG) a obtenu des fonds de la Société Financière Internationale (SFI), de la PROPARCO (guichet privé de l'Agence Française pour le Développement - AFD) et a mobilisé des fonds de son Actionnaire principal COMILOG (GROUPE ERAMET), pour le financement du coût du Projet de remise à niveau des infrastructures du chemin de fer Transgabonais. La SETRAG a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements prévus au titre du Marché objet du présent avis d'appel d'offres.
 - La SETRAG sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles, identifiés et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de Ballast et d'agrégats pour la fabrication de traverses en béton.
- La production de l'autorisation du fabricant (société de concassage) est requise.
- Les délais de livraison sont indiqués dans le dossier d'appel d'offres (calendrier de livraison).
- La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Nationale (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts des bailleurs ».
 - Les soumissionnaires éligibles, identifiés et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SETRAG; Nohine LO – Directeur du Programme d'Investissement (DPI) Téléphone / Fax : +241 01.70.83.01, E-mail : appel.offres@setrag.com pour prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale, tous les jours ouvrables.
 - Les exigences en matière de qualifications sont :
 - ❖ Capacité financière
Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après : Apporter la preuve qu'il dispose de liquidités et/ou présenter des pièces attestant qu'il a accès à des facilités de crédit d'un montant au moins équivalent à 50.000.000 FCFA par lot.
 - ❖ Capacité technique et expérience : Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de **capacité technique** ci-après :
Avoir une structure officielle et une logistique lui permettant de gérer ce marché.
Le Soumissionnaire doit prouver, documentation¹ à l'appui qu'il satisfait aux exigences d'**expérience** ci-après : avoir réalisé au moins un (1) projet de cette nature (livraison de matériaux ou de matériel) au cours des cinq (5) dernières années en Afrique.
 - Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de cent mille FCFA (100 000 FCFA).

Le paiement du DAO sera effectué dans les comptes de la SETRAG, le RIB est disponible à la Direction du programme d'investissement.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 07 septembre 2015 à 10 heures, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous le 07 septembre 2015 à partir de 10 heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre « une garantie de l'offre », pour un montant de : Cinq (5) millions FCFA et doivent être remises à SETRAG Direction du programme d'investissement, au plus tard le 07 /09 / 2015 à 10h.

7. L'adresse mentionnée ci-dessus est :

SETRAG, BP 578, Direction du programme d'investissement
Route principal d'OWENDO,
Nohine LO – Directeur du Programme d'Investissement (DPI)
Téléphone / Fax : +241 01.70.83.01,
E-mail : appel.offres@setrag.com



¹ Attestations de clients et acheteurs indiquant clairement les types d'équipements réceptionnés conformes avec PV de réception détaillés. Ces documents devront être des copies certifiées des originaux (voie notariale ou municipalité).